

	AVIS DE VACANCE DE POSTE	Service d'Accompagnement des Situations à Risques : SASR Pôle intersectoriel Accueil Familial Thérapeutique : AFT et Equipe Mobile de Géroonto-Psychiatrie : EMGP
---	---	---

Grade : Cadre de Santé

Temps de travail : 100%

Unités d'affectation :

- Accueil Familial Thérapeutique : 0.30 ETP
- Equipe Mobile de Géroonto-Psychiatrie : 0.50 ETP
- Service d'Accompagnement des Situations à Risques : 0.20 ETP.

L'Accueil Familial Thérapeutique (AFT) et l'Equipe Mobile de Géroonto-Psychiatrie (EMGP) sont des dispositifs de soins transversaux, rattachés au Pôle Intersectoriel.

L'UF SASR est rattachée à la Direction des Soins et de la Qualité / Gestion des risques.

Poste à pourvoir à compter du : 1^{er} janvier 2026

Présentation des structures en responsabilité

L'AFT est une alternative à l'hospitalisation complète proposant des séjours à temps complet ou séquentiels, au domicile des accueillants. Les accueillants familiaux assurent des prises en charge singulières, pour des patients adultes (1 à 3 par famille) présentant des troubles psychiques stabilisés et nécessitant un environnement familial. Ils participent à la restauration des capacités relationnelles et à l'autonomisation des personnes accueillies.

Les domiciles des accueillants familiaux sont répartis dans différents départements (Savoie, Haute-Savoie, Ain et Isère)

Une équipe pluridisciplinaire (psychologue, cadre de santé, infirmiers, assistante sociale et secrétaire) :

- assure les liens avec les différents services de psychiatrie adulte et les accueillants familiaux,
- contribue à la définition et la mise en œuvre des projets de soins personnalisés des patients
- organise les suivis des patients
- supervise l'activité des accueillants familiaux

L'EMGP : L'Equipe Mobile de Géroonto-Psychiatrie offre une prise en charge spécifique pour les personnes âgées de plus de 60 ans présentant une souffrance psychologique et/ou des troubles psychiatriques. L'accompagnement est l'objet d'un projet de soins individualisé coordonné avec les différents partenaires du réseau. Les interventions assurées par des visites à domicile couvrent le périmètre géographique de Chambéry avec sa couronne, de la Maurienne et de l'Avant-pays savoyard.

Cette équipe mène également des missions de soutien auprès des familles, des aidants, des équipes tant sanitaires que médico-sociales et réalise des actions d'information ainsi que de formation.

Le SASR : Le Service d'Accompagnement des Situations à Risques **est** une aide et un soutien pour les équipes de soins.

Il intervient dans l'ensemble du site du CHS, en appui des équipes en place :

- pour prévenir et gérer les situations de violence dans le cadre de la politique institutionnelle du moindre recours à l'isolement et la contention,
- pour accompagner :
 - ✓ la réalisation de soins programmés
 - ✓ les situations d'urgence
 - ✓ l'urgence vitale

Il organise des actions de formation sur la préparation et la mise en place des matériels de contentions.

Relations professionnelles

Liens hiérarchiques :

- Cadres supérieurs de santé des 3 unités fonctionnelles
- Directrice, Coordinatrice générale des soins

Liens fonctionnels :

AFT :

- Psychologue coordinatrice de l'AFT
- Médecins responsables des services de psychiatrie adulte
- Equipes médicales des services de psychiatrie adulte
- Equipes pluri professionnelles des services de psychiatrie adulte
- Service de la pharmacie du CHS
- Services logistiques du CHS
- Equipe pluri professionnelle du Pole Intersectoriel
- DRH
- Partenaires du réseau (médecins traitants libéraux, mandataires judiciaires...)
- Psychologues (temps de parole pour les familles d'accueil)

EMGP :

- Médecin psychiatre responsable de l'EMGP
- Médecins gériatres et équipe pluri disciplinaire du dispositif EMGEH (Equipe Mobile Gériatrique Extra Hospitalière) du CHMS
- Equipe pluri professionnelle du Pole Intersectoriel
- Partenaires du réseau en lien avec le parcours de soins du patient suivi (structures médico-sociales, Maison des Réseaux de Santé, CLIC, Dispositif PA/PH, EHPAD, Maisons d'autonomie, Structures d'hébergements pour personnes âgées, médecins traitants, infirmières libérales...)
- Familles des patients

SASR :

- Médecin psychiatre référent clinique pour l'UF SASR
- Encadrement des unités d'hospitalisation
- Médecins des différentes unités d'hospitalisation complète

Missions

Le cadre de santé :

- Manage une ou plusieurs équipes et coordonne les moyens d'un service de soins en veillant à l'efficacité et la qualité des prestations. Il développe la culture du signalement et gère les risques
- Participe, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire et médicale à la définition des objectifs et du projet des unités.
- Dans ce cadre, il est responsable de la gestion de plusieurs structures et organise la prise en charge globale des patients pour apporter des réponses adaptées à leurs besoins de santé.
- Encadre et anime les équipes de terrain, assure la gestion et le développement des personnels.
- Est responsable :
 - du soin dans le domaine de compétence propre à sa fonction,
 - de l'organisation de l'application de la prescription médicale,
 - de la gestion administrative des unités.
- Contrôle et assure le suivi de la qualité et de la sécurité des soins et des activités paramédicales dans son domaine.
- Est responsable de l'utilisation optimale des ressources affectées à chacune des unités et de la gestion des produits et des matériels (planification, contrôles et reporting)
- Promeut les réalisations / projets spécifiques à son domaine d'activité.
- Organise l'accueil des nouveaux professionnels et des étudiants et stagiaires.
- Assure également la permanence de l'encadrement au sein du service, et la continuité de l'encadrement au sein de l'établissement (semaine, dimanche et férié).

- Assure une veille spécifique à son domaine d'activité.
- Concernant l'**AFT** il encadre l'activité des accueillants familiaux prévue dans le règlement de fonctionnement, en collaboration avec l'encadrement supérieur et la DRH.

Activités

- Analyse des données, des tableaux de bord et justifie des résultats relatifs aux activités de son domaine.
- Arbitre et/ou décide entre différentes propositions, dans un environnement donné.
- Conçoit, formalise et adapte des procédures protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence.
- Élabore en équipe un projet de soins et définit des objectifs cohérents avec les orientations médicales de service et du projet d'établissement. Il en évalue les atteintes et/ou résultats
- Évalue les soins en impliquant les différentes catégories professionnelles dans les projets de soins personnalisés des patients.
- Participe à la définition de la démarche de soins et des outils de travail correspondants (DPI, protocole de soins, transmissions ciblées...). Il impulse et fait appliquer la démarche de soins, (en lien avec le référent soignant s'il existe) préalablement réfléchi en équipe : réunions cliniques, réunions de synthèse.
- S'assure d'une répartition judicieuse des tâches en fonction des ressources humaines et de la charge de travail de chacun et reste vigilant sur l'aide et l'entraide entre les différentes catégories professionnelles.
- Prévoit les moyens nécessaires à la réalisation des soins. Il établit / évalue / optimise un budget relatif à son domaine de compétence.
- Pilote, anime / communique, motive les équipes placées sous sa responsabilité.
- Participe au bilan d'activités de l'EMGP et de l'AFT
- Réalise le bilan d'activité de l'UF SASR
- Fait appliquer le règlement intérieur du CHS et propose des organisations propres à chaque unité.
- Définit les besoins en formation des agents en affinant leurs demandes (par le biais de l'entretien annuel de formation) et en définissant, en réunion d'encadrement du service, les priorités de formation dans le respect du plan de formation et en adéquation avec le projet de service.
- Évalue, développe et valorise les compétences individuelles de ses collaborateurs et lorsque cela est nécessaire, il détermine des objectifs de réajustements et évalue leurs atteintes. Il argumente ses positionnements par tout moyen qu'il juge nécessaire (fiche d'évaluation, stagiairisation, titularisation, renouvellement de contrat, ...).
- Fixe des objectifs, mesure les résultats et évalue les performances collectives.
- Remplit le livret d'accueil et d'évaluation des nouveaux arrivants.
- Évalue l'organisation du travail et introduit des procédures adaptées aux changements.
- Sensibilise les agents aux risques d'accident du travail ou de maladie professionnelle, à l'hygiène et à la sécurité.
- Accueille les étudiants et stagiaires, les soutient dans la réalisation de leurs objectifs, contrôle les apprentissages et participe à leurs évaluations.
- Met en place des moyens d'information et de communication.
- Participe aux différentes instances et réunions institutionnelles.
- Accueille, si nécessaire, les patients et leurs familles tout au long de leurs prises en charges :
 - en participant à certains entretiens médicaux,
 - en organisant des synthèses,
 - en recevant les patients, leurs familles, représentant légal, personne de confiance
- Travaille en équipe pluridisciplinaire et/ou en réseau.
- S'implique dans le domaine de la formation et de la recherche soignante.

Compétences et savoir-faire

Le cadre de santé en mission sur ce poste doit :

1. Compétences techniques

- Avoir connaissance des décrets de compétences relatives aux actes professionnels, des procédures et protocoles pour organiser l'activité du service.
Utiliser les outils bureautiques de l'établissement.
- Par sa connaissance des pratiques de l'établissement et du service, être capable de mobiliser son expertise pour une prise en charge optimale du patient (sécurité et qualité).
- Transmettre ses savoirs

2. Compétences Organisationnelles

- Évaluer le temps nécessaire à chaque activité et les ordonner en fonction de l'urgence et des ressources disponibles.
- Évaluer et proposer une organisation qui prenne en compte les nécessités du service et les impératifs des unités.
- Définir les moyens en matériels nécessaires et d'en assurer la disponibilité.
Accompagner l'équipe dans les remaniements institutionnels.

3. Compétences relationnelles

- Être capable d'évaluer les écarts entre la prise en charge proposée et la prise en charge attendue des patients pour mettre en place les formations individuelles et collective au sein du service.
- Être capable de se positionner en argumentant ses points de vue et en assumant ses choix.
- Ecouter et entendre les préoccupations des différents interlocuteurs.

4. Compétences d'adaptation

- Prendre des décisions dans l'urgence en s'appuyant sur les moyens humains et matériels disponibles.
- Actualiser ses connaissances par le biais de formation
- Avoir le sens de l'initiative, de la créativité et être force de proposition

Qualifications

- Diplôme Cadre de santé

Dossier de candidature et délai

Une lettre de motivation, sous couvert de l'encadrement supérieur et un curriculum vitae, constituent le dossier de candidature.

Les candidatures doivent être adressées à la Directrice chargée des Ressources Humaines avant le 31 décembre 2025.

Renseignements

Auprès de :

Mme Géraldine BOUCHER, Directrice des Soins et de la Qualité/Gestion des Risques, au 04 79 60 30 51

Mme Hélène PONT, Cadre de santé des 3 unités fonctionnelles (AFT, EMGP et SASR), au poste 8654

Pour l'EMGP et l'AFT : Mme Patricia DA SILVA, Cadre supérieur de santé, au 04 79 60 30 38

Pour le SASR : Mme Nadine BAILLY, Cadre supérieur de santé, au 04 79 60 30 33

LA DIRECTRICE DES SOINS ET DE LA QUALITE
GESTION DES RISQUES



Géraldine BOUCHER